



Bilan du PLPDMA 2022

Avec le soutien de

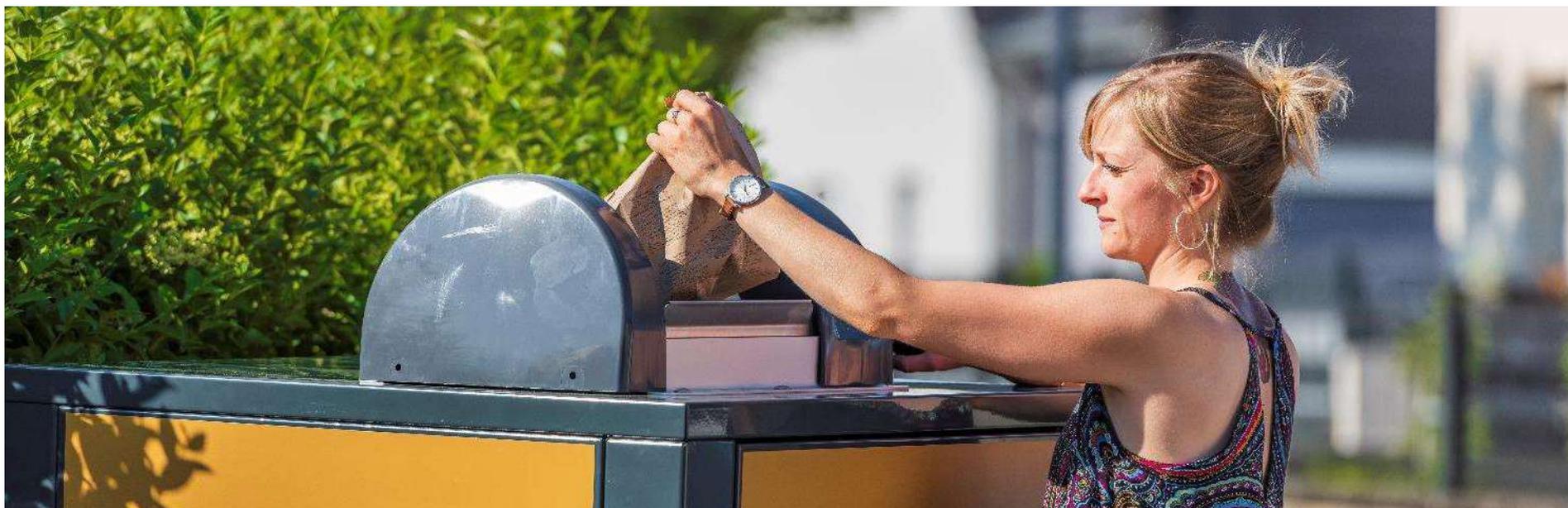


Pour en savoir plus sur le service public de gestion des déchets en Alsace Centrale www.smictom-alsacecentrale.fr



Les éléments structurants de la politique déchets

- **2010** : Redevance incitative au volume du bac OMR et mise en place du 1^{er} PLP
- **2016** : Labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (2016-2019)
- **2018** : Limitation des passages en déchèterie (24 par an)
- **2019** : Généralisation de la collecte des biodéchets en apport volontaire
- **2020** : Nouveau PLPDMA et refonte RI (36 levées pour le bac OMR par an comprises dans la redevance)
- **2023** : Passage en extension des consignes de tri, réduction du nombre de levées du bac OMR (36 à 18) et du nombre de passages en déchèterie (24 à 18).



Les actions piliers

Le SMICTOM pilote le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), en partenariat avec l'ADEME et CLIMAXION. **L'objectif pour 2025 est d'atteindre les 514 kg de déchets par habitant** soit 76 kg de déchets en moins par rapport à 2010. En parallèle, la **valorisation des déchets doit atteindre au minimum 80%**.

Le PLPDMA s'inscrit également dans une démarche globale de :

- Développement de l'économie circulaire (programmes locaux « accélérateur de transition »)
- Volonté de limiter les impacts de la gestion des déchets sur le changement climatique

Les actions phares du PLPDMA sont :



la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)



le tri à la source des biodéchets



la gestion alternative des déchets verts



la promotion de la collecte des textiles



la promotion des articles d'hygiène durable



la promotion du STOP PUB



la limitation de la consommation des suremballages, vaisselles et barquettes plastiques



la réparation et la collecte des électroménagers en vue de leur recyclage



les limitations des ordures ménagères résiduelles par l'animation de la redevance incitative



l'accompagnement de nouvelles filières de collecte en déchèteries



Mobiliser les partenaires du territoire

- **Lutte contre les dépôts sauvages :**
Organisation d'une rencontre en avril 2022 avec la Préfecture, la Procureure de la République, les services de gendarmerie, les brigades vertes et les élus du territoire pour faire le point sur la législation en vigueur et les outils à la disposition des communes.
- **Lancement de la démarche économie circulaire** avec création d'un Comité Technique pour suivre la démarche
- **Organisation de réunions d'information autour des nouvelles consignes de tri** et de l'évolution de la redevance incitative avec les communes et les bailleurs
- **Mobilisation du réseau associatif du territoire pour alimenter les actions du PLPDMA**
 - **Rencontre du réseau le 7 octobre 2022** pour participer à la fresque des déchets





LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Travail avec la restauration collective

- ✓ Dans le cadre du PAT animé par le PETR de Sélestat, les Communautés de Communes ont retravaillé leur offre de restauration collectivité. Certaines ont même changé de prestataires de repas.
- ✓ Baisse significative du gaspillage alimentaire et rationalisation du service de collecte des biodéchets (passage de 39 structures utilisatrices à 33 en fin d'année 2022)
- ✓ Maintien de la mobilisation des animateurs avec 2 rencontres organisées
- ✓ Nouvelles conventions programmées avec les CdC en 2023. Des pesées des restes de plats et d'assiettes seront programmées pour une mesure plus fine sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Réalisation d'animations dans les écoles et les périscolaires



59 structures engagées sur le territoire
(100% - 3600 enfants)

33 bacs biodéchets en place

- 55 tonnes collectées
- Gaspillage alimentaire estimé à 26% de la portion (sur les 33 structures encore desservies)



Collecte en apport volontaire : ancrer le geste de tri

- **Contact permanent avec les communes** pour livrer les sacs et les bioseaux
- **Distribution facilitée** dans les déchèteries
- **Campagne de porte à porte** avec Voix publique auprès de 5000 foyers en immeuble au printemps
- **Campagne radio en été**
- Communication incluse dans **l'argumentaire envoyé à tous les foyers** pour les nouvelles modalités de tri et de redevance incitative



- **3103 tonnes collectées** : stable par rapport à 2021
 - soit un ratio de **24 kg par habitants**
- Les biodéchets représentent encore **43% des OMR** (caractérisations oct. 2021)
 - dont **12 kg/hab de gaspillage alimentaire**





TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Compostage : maintenir les pratiques

- **Maintenir la dynamique des guides jardin naturel : 5000 euros de subvention à l'ACJCA**
 - ✓ 140 guides jardin naturel au sein de l'association
 - ✓ 24 animations, 6 conférences, 6 ateliers, 4 « rendez-vous jardin ».
 - ✓ 2950 personnes sensibilisées
- **Ateliers et manifestations autour du compostage :**
 - ✓ Participation à la semaine Tous au Compost !
- Participation au **Réseau Compost Citoyen**
- **Création d'un réseau de référent compost** pour les aires de compostage partagé en partenariat avec la Maison du Compost

REPÈRES :

- **74% des foyers disposant d'un espace vert privatif compostent soit +7 pts par rapport à 2018**
(source : baromètre opinion 2021)
- **41 sites de compostage partagé**





Lutter contre le brûlage et promouvoir les alternatives à la déchèteries

- Entretien des actions mises en place en 2021 :
 - Campagne de communication pour promouvoir le broyage, le paillage en vue de limiter le brûlage et les apports en déchèterie.** Cette campagne a été fortement relayée par les communes.
 - Opérations de broyage à domicile par l'ACJCA et les communes
 - 25 journées de broyage (200 heures) pour l'ACJCA



REPÈRES :

- Entre 2018 et 2021, la pratique du broyage a progressé de 6 pts avec 26% des usagers qui y ont recours.
- La déchèterie reste en tête avec 48% des pratiques.
- En 2022, la sécheresse a été particulièrement importante limitant la pousse des végétaux





Promouvoir une mode plus responsable

Concours de collecte dans les collèges

Depuis 2017, le SMICTOM organise en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, un concours de collecte des textiles au sein des collèges du territoire. L'objectif est de sensibiliser les élèves au tri des TLC, mais également aux enjeux environnementaux et sociaux de la filière textile.

En 2022, le SMICTOM a également souhaité mettre en lumière la filière de réemploi et du recyclage mise en œuvre localement par les chantiers d'insertion d'Emmaüs SCHERWILLER.

Résultats 2022

- 12 collèges engagés pour l'édition 2021/2022
 - Un panneau pédagogique réalisé collectivement par les élèves sur une consommation plus responsable de vêtements
 - 9 tonnes de TLC collectées





Découvrir et tester les couches lavables

- Depuis 2019, le SMICTOM d'Alsace Centrale a mis en place un programme de soutien au couches lavables. Celui-ci comprend le **prêt gratuit d'un kit « découverte »** et une **subvention à l'achat** (60 € pour 15 changes).
- Le SMICTOM soutient aussi l'achat de protections durables adultes (20€ pour l'achat d'un article d'hygiène durable).

Bilan de l'action :

- 105 familles ont testé les couches lavables grâce au dispositif
- 445 foyers ont bénéficié d'une subvention à l'achat





ANIMATION DE LA REDEVANCE

Promouvoir le zéro déchet

Tout au long de l'année le SMICTOM défend la démarche zéro déchet tant au sein de ses éditions papiers, que dans sa communication numérique ou lors d'animations.

Résultats 2022 :

- Distribution du STOP PUB
- Communication par courrier à tous les foyers sur les nouvelles consignes de tri et l'évolution de la redevance incitative
- Animations auprès du grand public ou des enfants avec les partenaires du territoire et soutien de la démarche les Ateliers de transition, piloté par la MNRAC, et la quinzaine Bougeons pour le climat avec La CdC du Canton d'Erstein
- Accompagnement des manifestations pour faciliter le tri et réduire les déchets hors domicile
- Organisation de Semaines évènementielles :
 - Semaine Tous au compost ! – Mars
 - Semaine du Développement Durable - septembre
 - Semaine Européenne de la réduction des déchets - novembre avec notamment l'organisation de la conférence Famille zéro déchet (2 dates)
- Politique active d'amélioration de la qualité du tri : 9 958 **foyers sensibilisés**

138 animations organisées
4 794 personnes sensibilisées





L'action des Repair Café

En 2014, le SMICTOM a initié la création du premier Repair Café sur son territoire. Depuis 3 structures se mobilisent chaque mois pour permettre aux habitants de faire réparer leurs petits électroménagers et leurs vêtements.

- Repair Café du Hahnenberg
- Repair Café du Giessen
- Repair Café Project'III

Résultats 2022 :

- 24 Repair Café organisés
- 508 objets réparés sur 739 apportés
- **2823 kilos de déchets évités**





Promouvoir l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité

Le SMICTOM a soutenu financièrement les projets portés par l'acteur local Emmaüs Scherwiller avec ces trois entités Emma Culture, Ethiloc et Etikette;

L'objectif est d'agir à la fois sur la création de nouveaux services mais aussi sur la consolidation du marché par l'évolution de la demande en biens réemployés ou loués.



Fabrication de chaises à partir de déchets de mobilier

- L'objectif est de créer un prototype de chaise fabricable en petite série pour une commercialisation.
- La démarche de R&D a été faite en association avec le grand public à l'occasion d'ateliers participatifs d'initiation au réemploi.

Fabrication de chiffons à partir de textiles usagés

- Etikette propose des lots de chiffons industriels fabriqués à partir des textiles récupérés via la collecte en bornes.

Location de vaisselle, de mobilier, d'outils et de vélos

- Ethiloc propose la location de biens collectés notamment via le réseau de recycleries installées dans les déchèteries.



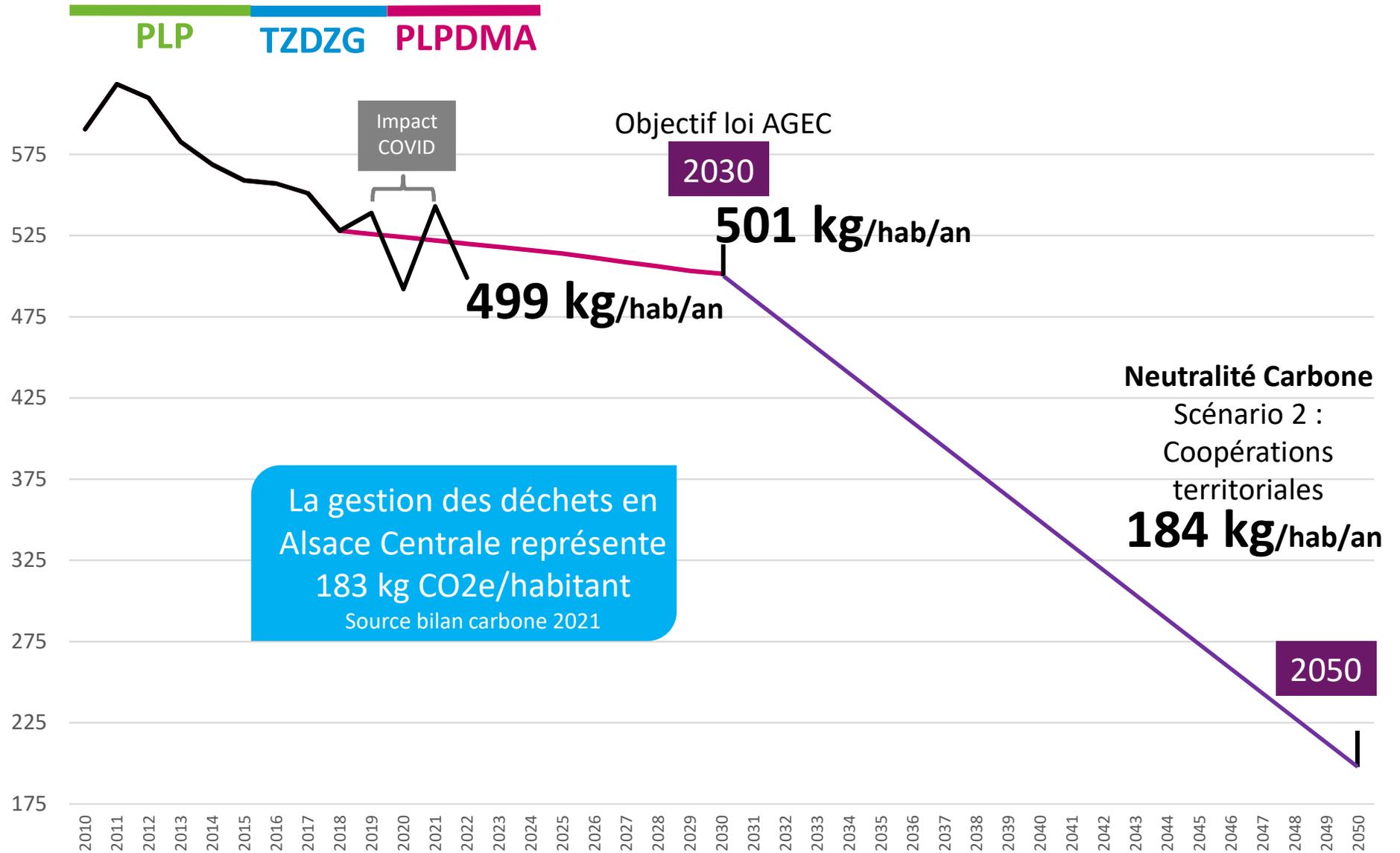
Une labellisation et le lancement d'une démarche à l'échelle de l'Alsace Centrale

Territoire engagé pour la transition écologique – Economie Circulaire

- En 2022, le SMICTOM d'Alsace Centrale a réalisé un bilan carbone et défini un plan d'action qui s'appuiera largement sur le PLPDMA pour diminuer son empreinte carbone.
- En parallèle, les Communautés de Communes d'Alsace Centrale ont adhéré au programme « Accélérateur de transition ». Pour accompagner leurs démarches, le SMICTOM a lancé un plan d'action pour développer l'économie circulaire sur son territoire.
 - Labellisation Territoire engagé – Economie Circulaire 3 étoiles
 - Mise en place d'un COTEC et d'un COPIL pour piloter la démarche
- Le PETR de Sélestat et le SMICTOM se sont associés à la Fabrique à Projet d'Alsace Centrale pour animer la démarche.
 - Définition de quatre pistes d'action (carton, bois, verre, vélo) et organisation des premiers ateliers de réflexion (Forum de la coopération novembre 2022)



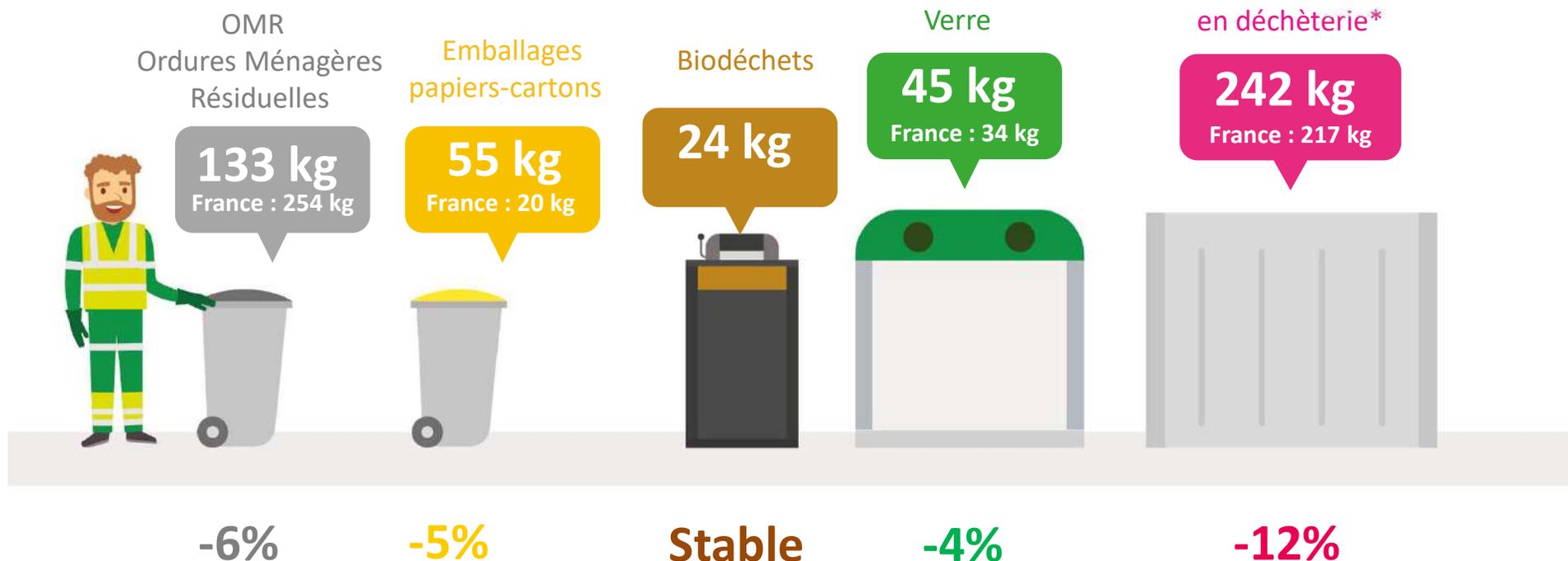
LES RÉSULTATS DE 2022



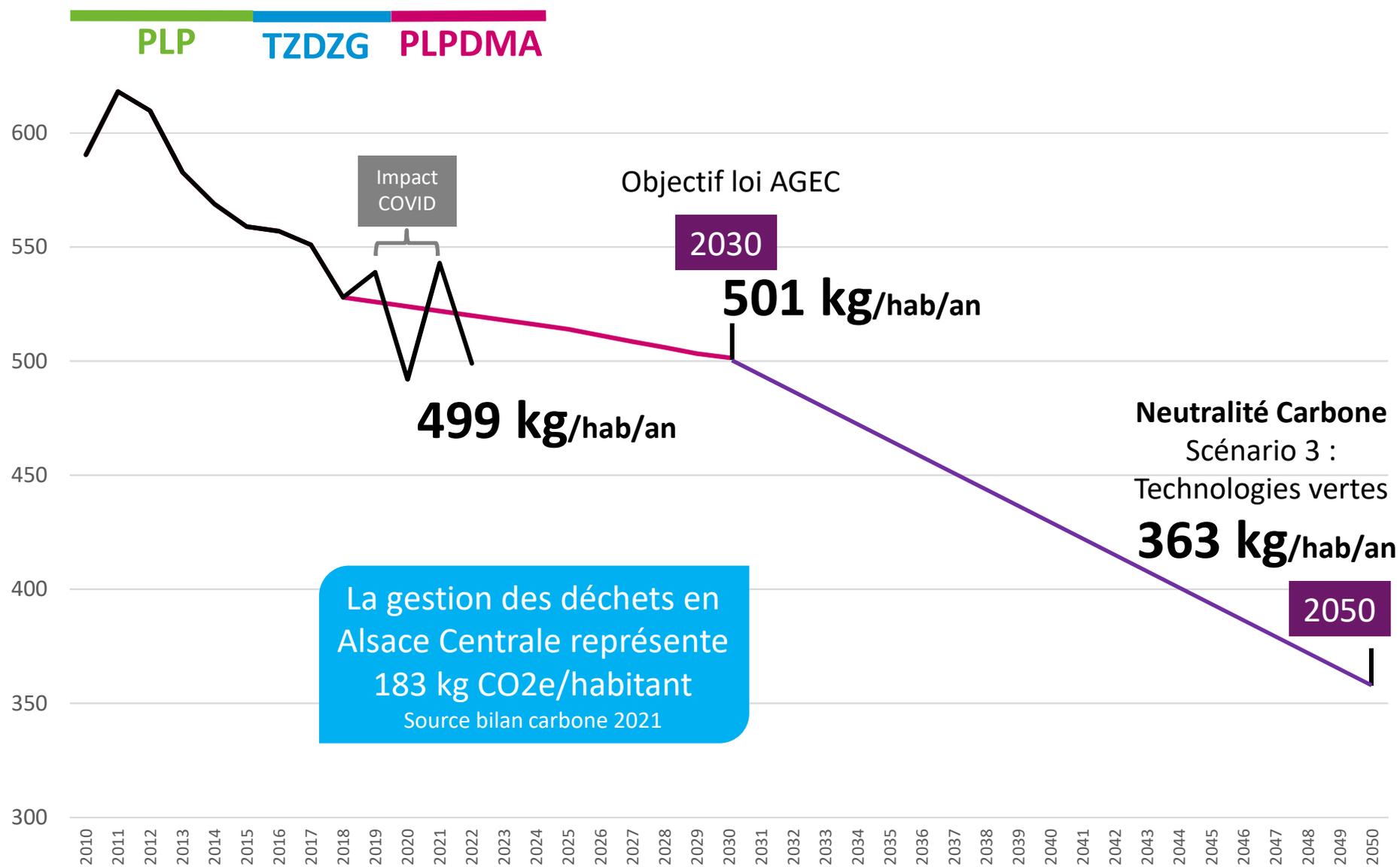
Les tonnages collectés

Chaque habitant a produit **499 kg** de déchets en 2022 (-8% par rapport à 2021) (580 kg en moyenne en France**) dont :

130 531
habitants



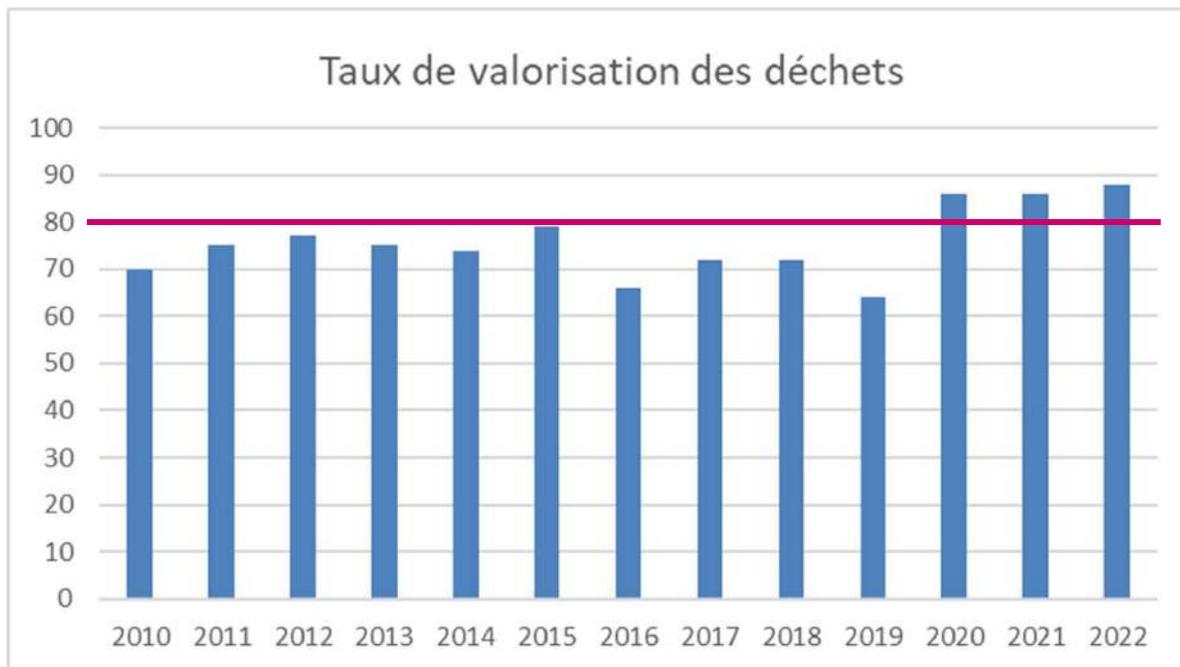
QUELLE TRAJECTOIRE POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ?



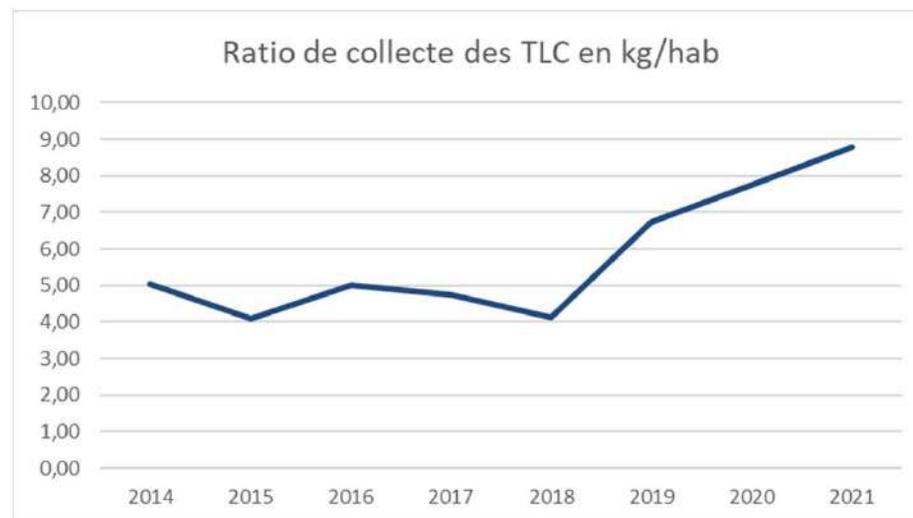
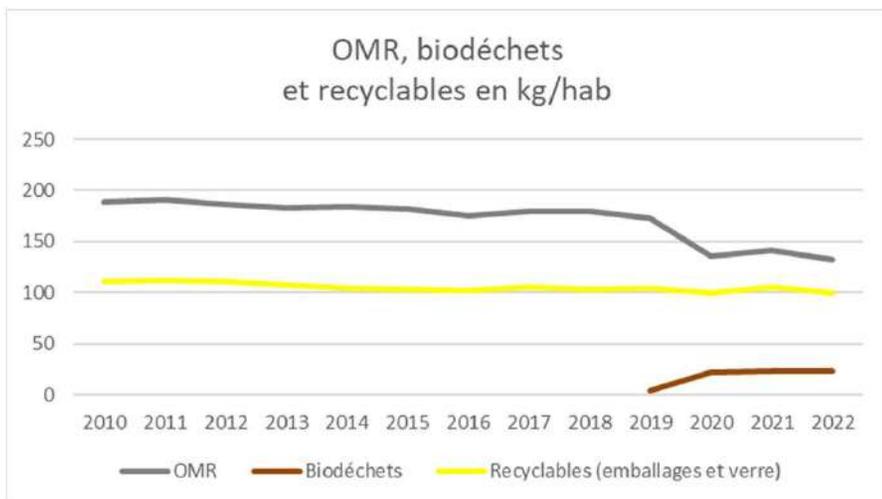
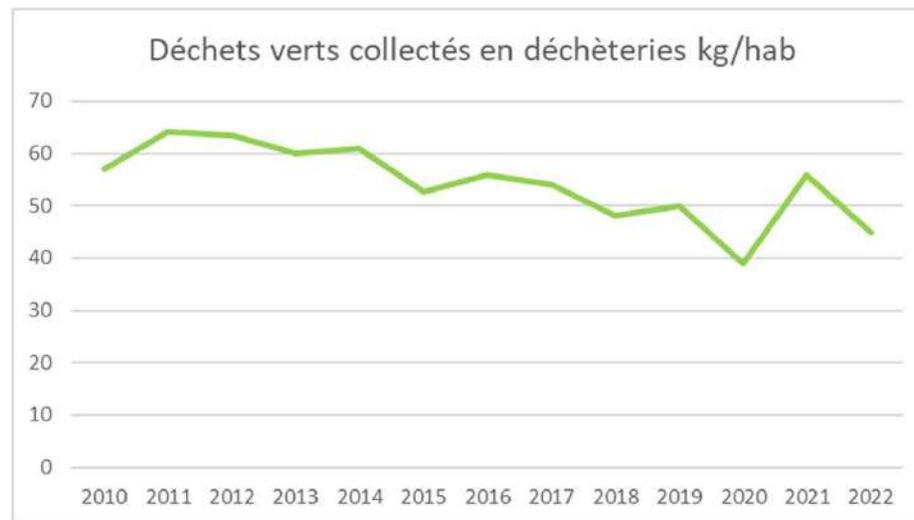
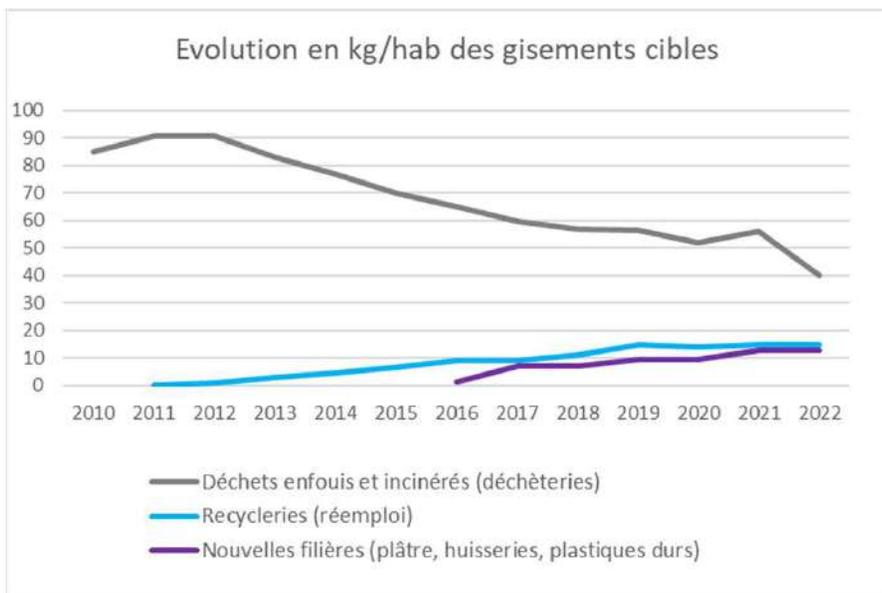
MESURER LES RÉSULTATS

Viser les 100% de valorisation

En octobre 2022, le SMICTOM d'Alsace Centrale a fermé son centre de stockage. Désormais, les déchets ultimes issus des déchèteries sont tous orientés vers la filière CSR. En 2023, le SMICTOM devrait ainsi atteindre les 100% de valorisation .



MESURER LES RÉSULTATS



Suivi de l'atteinte des objectifs de la loi AGEC

Objectifs	Loi AGEC version		Ord. 25/08/2021				
Déchets Ménagers et Assimilés	Objectif minimum		Estimation 2022	Ecart tonnes / objectif	Leviers		
	-15%	entre 2010 et 2030	-16%	-	- réduction OMR ; - augmentation en recycleries - réduction des déchets verts traités par SMICTOM		
VALORISATION MATIERE y compris organique (non dangereux, non inertes)	Objectif minimum		Estimation 2022	Ecart tonnes / objectif	Leviers		
	55%	en 2020	70%	-	- augmentation des biodéchets (moins d'OMR incinérés/stockés) - ECT des plastiques et papiers - Développement des REP (à la place des DUD)		
	65%	en 2025		-			
PREPARATION en vue de REUTILISATION ou RECYCLAGE	Objectif minimum		Estimation 2022	Ecart tonnes / objectif	Leviers		
	55%	en 2025	52%	-14	- DUD traités en CSR - Développement des REP (à la place des DUD) - augmentation en recycleries		
	60%	en 2030		-40			
	65%	en 2035		-66			
STOCKAGE	Objectif minimum		Estimation 2022	Ecart tonnes / objectif	Leviers		
	-50%	entre 2010 et 2025	-68%	-	- valorisation CSR des DUD, des refus de pré-tri & refus EMMAUS		

Données issues du contrôle de gestion organisé mensuellement par le SMICTOM

Perspectives pour 2023

En 2023, le SMICTOM maintiendra ses efforts pour accompagner la population dans les changements de comportements nécessaires à la réduction des déchets.

Pour cela il mobilisera l'ensemble des collectivités et associations du territoire.

Il fera notamment porter ses efforts sur les objectifs suivants :

- **Développer l'économie circulaire grâce à la filière du réemploi**
- **Déployer le plan d'actions bas carbone**



Stratégie nationale bas-carbone

